



GUIDE DE L'ANIMAL À MONTREUIL



L'ANIMAL À MONTREUIL

LA TERRE EST LE BIEN COMMUN DES HUMAINS, DES ANIMAUX & DES VÉGÉTAUX

Nous vivons avec les animaux. Qu'ils soient visibles ou non, nous partageons avec eux l'espace restreint de la ville. Il est donc nécessaire de les organiser de manière respectueuse pour chaque espèce et pour le plaisir de tous.

Animaux de compagnie et de la faune sauvage, ils forment un ensemble foisonnant qui vit à nos côtés. Les relations que nous entretenons sont parfois imperceptibles, parfois hostiles, souvent affectives. Elles peuvent embellir ou envahir nos vies quotidiennes.

Ce guide est un panorama de la place de l'animal à Montreuil. Il entend nous donner des repères communs ou encore des informations sur les démarches à entreprendre dans un cadre légal existant. Notre parti-pris est celui d'un partage de la ville avec les animaux, quels qu'ils soient, de la façon la plus harmonieuse possible. Nous entendons que Montreuil soit exemplaire.

Oui, il faut soigner nos relations avec tous les êtres vivants. Elles sont importantes pour l'équilibre de notre écosystème et pour l'avenir de la planète. Il n'y a pas de limites à l'empathie. Nous devons encourager la sensibilité envers l'autre, au-delà de notre espèce. Nous devons avoir conscience de la souffrance de l'autre. Nous refusons et dénonçons les jeux cruels et toute sorte de maltraitance envers les animaux. Chacun a le droit de vivre sans être exploité. Chacun participe au cycle de la vie sur Terre. Montreuil, avec ses agents municipaux, ses associations et de nombreux citoyens, est résolument et éthiquement engagée pour agir dans cette voie. La charte montreuilloise de l'animal a été élaborée en ce sens.

Nous sommes convaincus que le 21^{ème} siècle doit être respectueux de tous les êtres vivants, comme condition de notre contribution à la culture de paix dont nous avons tant besoin.

CATHERINE DEHAY
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX PARCS,
À LA NATURE & À L'ANIMAL EN VILLE,
À LA VÉGÉTALISATION & AUX JARDINS
CITOYENS

PATRICE BESSAC
MAIRE DE MONTREUIL
PRÉSIDENT D'EST ENSEMBLE



SOMMAIRE

- 6** Le plaidoyer montreuillois pour l'animal
- 9** Les règles du savoir-vivre ensemble
- 10** Les animaux de compagnie et domestiques
- 14** Les nouveaux animaux de compagnie
- 15** Les animaux de la ferme & de basse-cour
- 16** Les animaux liminaires
- 17** La faune sauvage
- 18** Un territoire à partager avec les animaux & la biodiversité
- 22** Partenaires et adresses utiles
- 23** QR codes et liens

PLAIDOYER MONTREUILLOIS POUR L'ANIMAL

ADOPTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL LE 20 OCTOBRE 2021

Montreuil entend être exemplaire dans la place qu'elle réserve à l'animal. De nombreuses actions, au-delà des obligations municipales, sont menées dans la ville, contribuant à rendre concrets les engagements pris. Ce document présente les quatre engagements de la ville structurant l'action pour l'animal en ville.

1/ MONTREUIL VILLE AMIE DES ANIMAUX, CONDITION DE RÉUSSITE DU PROJET SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL

- sensibiliser tous les habitants au lien essentiel de l'homme avec l'animal
- mener des actions pédagogiques vers tous les publics
- permettre à chacun d'avoir une relation avec un animal de compagnie quelle que soit sa condition sociale.



ÇA BUTINE À MONTREUIL ce sont 30 classes de découverte Apiculture qui permettent d'initier les écoliers de maternelles et primaires à la préservation de la biodiversité grâce à l'association Le rucher-école.



MÉDIATION ANIMALE à la crèche Ethel Rosenberg depuis 2017. Une spécialiste réalise une approche affective et sensorielle entre les enfants et ses deux chiens, Iska et Olaf.



DES POULAILLERS permettent d'organiser des ateliers pédagogiques dans des écoles primaires et des accueils de loisirs.



2/ MONTREUIL TERRITOIRE POUR TOUTES LES ESPÈCES ANIMALES

- favoriser la biodiversité en l'incluant dans tous les projets, collectifs et individuels,
- partager l'espace public avec les animaux de compagnie, les animaux des rues libres et organisés, et la faune sauvage
- favoriser une gestion plus respectueuse et efficace des populations animales les plus invasives.



MONTREUIL LABELISÉE VILLE AMIE DES ANIMAUX en 2021 pour ses actions en faveur du partage de l'espace avec les animaux.



GESTION DIFFÉRENCIÉE & ÉCO-PÂTURAGE dans les espaces verts pour contribuer au développement de la faune et de la flore.



3/ DES DROITS & DES OBLIGATIONS POUR TOUTES LES PARTIES PRENANTES

- respecter le bien-être animal s'impose à tous
- garantir la sécurité de tous à tout instant est impératif
- faire connaître le cadre réglementaire en vigueur, droits et obligations.



PAS DE CAPTURE DE PIGEONS
sur le territoire de Montreuil.

ARRÊTÉ MUNICIPAL (en 2009)
La ville renonce à recevoir des cirques détenant des animaux.

MAIRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE
À L'ANIMAL EN VILLE (en 2020)

OBSERVATION DE LA FAUNE par de nombreux acteurs locaux dont les inventaires permettent d'agir.

TRAVAUX DE RECHERCHE

Pas d'utilisation de protocole létaux pour les animaux.

CARTE À GLISSER dans le portefeuille, indique qu'un animal est seul à la maison et la personne à prévenir en cas d'absence du propriétaire.

PÊCHE INTERDITE dans les points d'eau de la ville.

STÈLE ANIMAUX

En hommage aux animaux morts lors de la guerre 1914-1918.

4/ MONTREUIL VILLE EXEMPLAIRE

- prendre en compte le respect de l'animal dans toutes les politiques publiques mises en œuvre par la ville
- engager une démarche de progrès continu incluant l'évaluation régulière de la qualité de la place de l'animal à Montreuil.



HOMMAGE AUX ANIMAUX MORTS
LORS DE LA GUERRE
1914-1918

LES RÈGLES DU SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

Le partage de l'espace public ou les usages dans la sphère privée génèrent parfois des nuisances ou des incompréhensions. Des mesures permettent de garantir à chacun la tranquillité et la qualité de vie auxquelles il a droit.

LA PROPRETÉ

Que ce soit sur la voie publique, caniveaux compris, dans les parcs ou les squares, toutes les déjections canines doivent être ramassées et évacuées

par le propriétaire du chien. Un arrêté du maire fixe à 135€ le montant de la contravention encourue.

Le saviez-vous ?

Des médiateurs indépendants, neutres et impartiaux peuvent intervenir pour préserver le dialogue et résoudre un conflit.

Médiation sociale de Montreuil
mediationsociale@montreuil.fr
01 48 70 61 67



LE BRUIT

Le bruit n'est pas autorisé. Un chien qui aboie en permanence, un coq qui chante très tôt le matin peuvent vite devenir insupportables.

LA MALTRAITANCE D'UN ANIMAL

Un acte de maltraitance, selon les dispositions du code pénal, peut être puni de 3 ans de prison et 45 000€ d'amende. Entraîner son chien à l'attaque est considéré comme un acte de maltraitance.

Association Action Protection Animale
contact@actionprotectionanimale.com
09 86 87 71 68

Enquête sur maltraitance animale, retrait et suivi judiciaire.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE & DOMESTIQUES

LES CHIENS & LES CHATS

Il y aurait environ 8 000 chiens et 14 000 chats à Montreuil.
Les Français adopteraient environ 40 000 chiens et chats chaque année.

ACCUEILLIR UN MEMBRE DE LA FAMILLE

L'arrivée d'un animal dans la famille nécessite de penser à préparer sa place afin de lui donner toutes les conditions nécessaires à son bien-être et d'avoir un plaisir partagé à vivre ensemble. L'animal demande un suivi vétérinaire régulier afin d'être identifié, stérilisé, vacciné et vermifugé.

LES DROITS, OBLIGATIONS & DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE

L'identification de l'animal de compagnie est obligatoire depuis 1999 pour les chiens et depuis 2012 pour les chats soit par un tatouage soit par la pose d'une puce électronique. L'animal est enregistré dans le fichier I-Cad. Les propriétaires peuvent déclarer « perdu » ou « retrouvé » leur animal. Les personnes ayant trouvé un animal peuvent le déclarer « trouvé ». L'identification est obligatoire avant toute cession d'un animal, gratuite ou à titre onéreux. Elle permet de belles retrouvailles si votre animal s'égare !

www.i-cad.fr

La vaccination antirabique est nécessaire pour les chiens catégorisés, quand l'animal voyage ou lorsqu'il séjourne dans un camping, hôtel ou pension. Sinon les vaccins ne sont pas obligatoires mais ils protègent l'animal des maladies. Le passeport européen est délivré par le vétérinaire pour les animaux devant circuler dans la communauté européenne.



LES OBLIGATIONS DU MAIRE

La prise en charge des chiens et des chats en état de divagation se fait, à Montreuil, par le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) dans le cadre des pouvoirs de police du maire.

Le saviez-vous ?

58 chiens et chats ont été pris en charge par la fourrière de Montreuil en 2021.

PERDU OU TROUVÉ NON IDENTIFIÉ

Prévenir la fourrière, les vétérinaires, poser des affichettes chez les commerçants du quartier.

Fourrière
société Hygiène Action
groupehygieneaction.site-solocal.com
01 48 60 21 12

Cliniques vétérinaires à Montreuil
Jean-Michel Jeantet
35, bd Chanzy
01 42 87 08 86

Christophe Ducroux
25, rue Franklin
01 48 70 13 82

Claire Allgeyer et Claude Courquet
3, rue Ariste-Hémard
01 48 58 18 12

GARDE D'ANIMAUX

De nombreux sites proposent de faire garder votre animal ou d'être pet sitter.

LES RECOMMANDATIONS AU PROPRIÉTAIRE

Vacciner protège l'animal de certaines maladies

Stériliser contribue au bien-être de l'animal, chien, chat, lapin et autres rongeurs, car cela tempère le caractère et évite aussi des maladies liées à l'âge. Le vétérinaire intervient pour ces deux actes médicaux.

Prendre une assurance à responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages causés par son animal.

Le saviez-vous ?

Abandonner un animal de compagnie ou entraîner son chien à l'attaque sont des actes de maltraitance punis de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Que faire si vous trouvez un animal errant ou mort sur la voie publique ?

Contactez Sesam au 01 48 70 66 66, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30 et le 01 48 70 60 00, les samedi et dimanche, de 18h30 à 8h30 les jours de semaine. Il est interdit de le mettre dans une poubelle.



LES CHIENS

Pour qu'un chien soit bien équilibré, prévoir des promenades fréquentes et régulières.

DES ESPACES CANINS POUR LA DÉTENTE

Les chiens sont les bienvenus dans les espaces de promenade et de rencontre qui leur sont dédiés notamment dans le quartier Boissière-Acacia et dans le caniparc des Guilands où ils peuvent évoluer en toute liberté dans le respect des autres chiens. Ces espaces clos permettent également l'éducation canine.

RÈGLEMENT DES PARCS & SQUARES

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les parcs et squares.

Dans les zones spécialement prévues et signalées par un panneau, les chiens peuvent évoluer librement à condition de répondre au rappel de leur maître et de ne pas importuner les autres usagers, qu'ils soient promeneurs, sportifs ou enfants.

Sont considérés comme des comportements dérangeants de la part d'un chien le fait de courir vers les passants, de les renifler, ou de leur aboyer dessus.

Pour éviter la misère animale, favoriser la bonne santé et la sociabilité de votre chien ou de votre chat, faites-le stériliser !

LES CHIENS MORDEURS

Le propriétaire d'un chien ayant mordu une personne ou un autre animal doit faire réaliser un suivi sanitaire par un vétérinaire pendant une période de 15 jours. Cette obligation a pour but de s'assurer que l'animal n'a pas transmis la rage. A la fin de la surveillance sanitaire, le propriétaire peut être amené à faire procéder une évaluation comportementale de son chien.

Cas particulier des chiens dits dangereux

Détenir un chien de 1^e et 2^e catégorie est réglementé. Le Maire délivre un arrêté de permis de détention sous certaines conditions (identification et stérilisation de l'animal, vaccination antirabique etc.). Les formulaires de demande peuvent être téléchargés sur www.service-public.fr avec la liste des justificatifs à fournir.

Le saviez-vous ?

C'est la police municipale qui constate par procès verbaux les infractions.



LES CHATS

Des abris pour chats libres sont répartis sur toute la ville grâce à l'action de l'association Chats des rues, créée en 1998. Ils sont installés sur des terrains appartenant à la ville ou aux OPHM. Les chats s'y nourrissent, s'y abritent et y sont aussi suivis par leurs nourricier-ère-s.

Le chat de famille doit avoir un coin réservé pour sa litière. S'il ne peut sortir rencontrer d'autres chats, il est préférable d'adopter deux chats ou chatons afin qu'ils puissent communiquer et jouer à leur manière, « Un pour soi, deux pour eux ! ».



Les chats libres ont un statut particulier (article L211-27 du code rural et de la pêche maritime). Ils ne sont pas assimilés à des chats errants car ils sont capturés, stérilisés et identifiés au nom d'une association ou de la mairie, sous la surveillance d'un gardien. A Montreuil, leur population est maîtrisée et répartie sur tout le territoire grâce à l'expertise d'ACR. Ils empêchent d'autres animaux de s'installer (souris et rats) et remplissent, en ce sens, une

fonction sanitaire. Ils sont surtout un lien affectif très fort pour leur protecteur ou protectrice qui veille sur eux.

Le saviez-vous ?

En 4 ans, un couple de chats pourrait produire jusqu'à... 20 000 descendants !

Refuge ACR
chatsdesrues.org
acr.montreuil@gmail.com
 01 48 51 31 32

LES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les Nouveaux animaux de compagnie (NAC) sont des espèces animales, autres que les chiens et les chats. Il s'agit des rongeurs, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons...

Y figurent des animaux domestiques et non domestiques. Pour ces derniers, leur détention peut être soumise à un régime d'autorisation spécifique ou encore à un certificat de capacité. Un suivi vétérinaire est nécessaire pour la bonne santé de tous ces animaux. Les conditions de détention ne permettent pas souvent un épanouissement des animaux.



UN ANIMAL DOMESTIQUE

est élevé par l'homme qui modifie son patrimoine génétique au fur et à mesure des générations ou par génie génétique, pour son bénéfice ou son plaisir (chien, chat, cheval, cochon, vache, etc).

UN ANIMAL APPRIVOISÉ

est habitué au contact humain, plus ou moins proche. Il peut être sauvage ou domestique. Il s'agit du comportement de l'animal vis-à-vis de l'homme et non de sa génétique.

Au bazar des NAC

<http://www.aubazardesnac.com>
www.aubazardesnac.com

Conseils et adoptions.

UN NAC TRÈS RÉPANDU

LE FURET

Le furet fait partie des carnivores domestiques et est donc soumis à des obligations au même titre que les chiens et les chats. Le furet doit obligatoirement être identifié par tatouage ou puce électronique. La vaccination contre la rage est obligatoire s'il voyage hors du territoire français.



LES ANIMAUX DE LA FERME

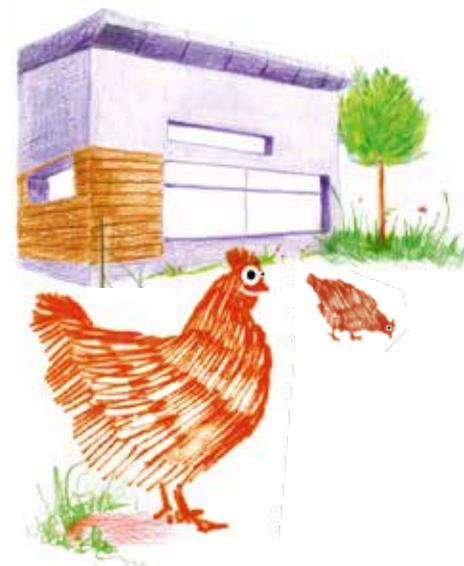
LES POULES

Les poulaillers sont plébiscités par de nombreux acteurs. Les intérêts sont multiples et les contraintes aussi. Ces animaux faciles à élever exigent la construction d'un abri avec une surface d'ébats suffisante et pour partie abritée. Le poulailler doit être sécurisé par rapport aux prédateurs en liberté (fouines, renards, furets, etc). Des soins quotidiens sont nécessaires pour assurer leur bien-être.

L'installation d'un poulailler est autorisée à condition de le déclarer auprès du ministère de l'agriculture et de la mairie, de respecter le bien-être animal et la tranquillité du voisinage.

Le saviez-vous ?

Les coqs sont fortement déconseillés en ville. Dans les jardins partagés ou familiaux, seules les poules sont autorisées.



LES LAPINS

Le lapin n'est pas heureux en cage. Il doit courir, grimper, creuser des galeries, bref, avoir un environnement riche en activités. Mais il grignote les fils électriques et tout ce qu'il trouve. Comme les chats qui ne sortent pas, il est préférable d'en avoir deux et qu'ils soient stérilisés. Il faut leur réserver une pièce où ils puissent vivre en liberté sans dommage.

Association White

Rabbit www.white-rabbit.org

Réhabilitation et adoption d'animaux issus de laboratoire.



LES ANIMAUX LIMINAIRES

Les animaux liminaires vivent à proximité des êtres humains sans être pour autant domestiqués ou apprivoisés : ce sont les écureuils, rats, pigeons, etc. Les animaux liminaires ont parfois une mauvaise réputation. Pourtant, ils jouent un rôle important dans l'équilibre de nos écosystèmes d'où l'intérêt d'agir pour leur régulation et organisation.

LES RATS & SOURIS

Les rats se nourrissent de nos déchets. C'est pourquoi, il est d'autant plus impératif d'utiliser les corbeilles de rue et les conteneurs mis à notre disposition. Les rats sont utiles car ils dégradent les déchets organiques dans les canalisations d'eaux usées qui seraient bouchées sans leur intervention. Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) orchestre plusieurs fois par an des campagnes de dératisation et des interventions préventives.

LES PIGEONS

Il existe deux espèces de pigeon à Montreuil : le ramier (sauvage) et le biset (domestique).

Les pigeons se nourrissent de graines, de déchets, d'insectes, et participent ainsi à notre écosystème (germination, nettoyeur des trottoirs, prédateur d'insectes). Le risque de transmission de maladies est quasiment nul. Celles

et ceux qui veulent les nourrir doivent le faire à des endroits où ils ne dérangent pas le voisinage. La ville ne réalise pas de captures de pigeons.

Le saviez-vous ?

Il y a un pigeonnier au parc des Guilands géré par le Conseil départemental

LES FRELONS & GUÊPES

Les frelons asiatiques ne sont pas plus dangereux que les guêpes. Ils détruisent les colonies d'abeilles en les stressant. Les frelons meurent à l'automne. Le nid de frelons ou guêpes ne dure qu'une saison. Seule une société de désinsectisation spécialisée peut intervenir pour détruire un nid.

Les services municipaux interviennent si le nid est situé dans l'espace public.

sesam@montreuil.fr

01 48 70 66 66



LA FAUNE SAUVAGE

Les renards, les hérissons, les corneilles, les moineaux, chauve-souris, martinets, et nombre d'autres espèces vivent à Montreuil et participent à la nature en ville. Vous pouvez y participer en installant des nichoirs ou d'autres abris, en donnant à boire en cas de sécheresse et à manger par temps de grand froid. La municipalité s'attache à leur réserver des espaces dédiés.

Si vous trouvez un animal de la faune sauvage blessé ou juvénile, pigeon compris, mettez-le à l'abri dans une boîte en carton aérée, et déposez-la à l'Association Faune Alfort.

Association Faune Alfort
ouverte 7j/7 de 10h à 18h
faune-alfort.org
Ecole vétérinaire d'Alfort
7, av. du Général de Gaulle
à Maisons-Alfort.
Métro L8, station Ecole vétérinaire.

Association Les rémiges noires
lesremigesnoires.fr
06 76 10 25 54
140 bis, rue Aristide-Briand
à Chennevières sur Marne.





UN TERRITOIRE À PARTAGER AVEC LES ANIMAUX & LA BIODIVERSITÉ

Avec sa grande superficie et diversité d'espaces verts, Montreuil est un territoire où la biodiversité est importante. De nombreux inventaires y sont réalisés par les jardiniers municipaux, des scientifiques et des bénévoles d'associations spécialisées. Encore faut-il agir en permanence pour préserver et améliorer les équilibres naturels.

OBSERVER LA FAUNE

Suivi des parcs Montreuil et des Beaumonts avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

www.lpo-idf.fr

beaumontsnatureenville.wordpress.com

Programme de sciences participatives porté par le Muséum national d'histoire naturelle.

www.vigienature.fr

Etude des cimetières vivants réalisée par l'Agence régionale de la biodiversité.

www.arb-idf.fr

Des chiffres verts

3 parcs

24 squares

16 espaces divers

72 ha d'espaces verts publics

34 ha du site Murs à pêches

320 km de trottoirs

Le saviez-vous ?

Il y a 3 parcs à Montreuil Montreuil, Les Beaumonts et Jean Moulin- Les Guilands dont les deux derniers cités classés Natura 2000.

125 espèces d'oiseaux ont été vues au parc Montreuil en 2021.

Des aménagements favorables au maintien et à l'épanouissement de la faune et de la flore sauvage sont développés notamment par des pratiques vertueuses d'entretien des espaces verts qui contribuent à l'équilibre naturel.

L'éco-pâturage

Une technique d'entretien qui consiste à mettre des animaux en pâture pour éviter l'utilisation de tondeuses et permettre la présence d'une faune plus variée.

La gestion différenciée

Cette démarche définit site par site les niveaux d'entretien - soigné, jardiné, semi-naturel et naturel - permettant l'harmonie entre la vie du sol et les interactions avec les plantes, les insectes, les oiseaux et les habitants. Dans les espaces « naturels », le cycle de vie complet des végétaux est respecté. Les insectes et les petits animaux peuvent plus facilement y trouver refuge.

Le saviez-vous ?

La lumière artificielle est la deuxième cause d'extinction de certains insectes, après les pesticides. Ces insectes nocturnes participent à la pollinisation et à l'équilibre de l'écosystème. L'intensité lumineuse est réduite dans certaines zones de la ville. Habitants et entreprises sont invités à éteindre les éclairages extérieurs entre 23 h et 6 h.

Charte de l'arbre de Montreuil (P. 23)



ACCOMPAGNER L'APICULTURE

Les apiculteurs contribuent à la biodiversité car les abeilles – comme les papillons, les bourdons, certains oiseaux ou d'autres animaux – participent à la pollinisation des végétaux. Si vous le pouvez, semez des fleurs mellifères.



À savoir !

Une carte, à glisser dans le portefeuille, et un autocollant, à coller sur la porte du domicile à l'intérieur, permettent aux personnes isolées de signaler la présence d'un animal à leur domicile. Ainsi, en cas d'urgence, un proche peut être prévenu pour qu'il prenne soin de l'animal qui attend à la maison.

Retrouvez ici tous les documents de références.

montreuil.fr/environnement/lanimal-en-ville

À disposition en mairie et dans les antennes de quartier.

Le saviez-vous ?

Une centaine de ruchers ont été recensés à Montreuil en 2022.

Que faire quand on repère un essaim ?

Sur un espace public : contacter le service Hygiène et de santé de la ville qui fera intervenir un apiculteur.

Sur un espace privé : contacter une société spécialisée qui procédera à l'enlèvement de l'essaim.

Charte de l'apiculture (P. 23)

MON ANIMAL EST SEUL À LA MAISON

EN CAS D'URGENCE.
MERCİ DE CONTACTER :

1. _____ NOM / TEL. _____

2. _____

4. QUI S'APPELLE _____ NOM DE L'ESPECE _____

_____ NOM DE L'ANIMAL _____

Montreuil.fr

PARTENAIRES & ADRESSES UTILES



Association Chats des Rues

01 48 51 31 32

www.chatsdesrues.org

Association Stéphane Lamart

associationstephanelamart.com

Amicanins

<https://amicanin.fr>

Au Bazar des NAC

<https://www.aubazardesnac.com>

Animaux Perdus Trouvés (facebook)

Association White Rabbit

www.white-rabbit.org

Dispensaire assistance aux animaux

fondationassistanceauxanimaux.org

23 avenue de la République, Paris 11^e
01 43 55 76 57

Dispensaire SPA

la-spa.fr

01 46 33 94 37 (Paris)

5 avenue Mallarmé, Paris 17^e

Direction Départementale pour la Protection des Populations (DDPP)

01 41 60 65 65

Faune Alfort

Ecole - 7/7 de 10 à 18h

M° Ecole vétérinaire

<https://www.faune-alfort.org>

Fondation Brigitte Bardot

<https://www.fondationbrigittebardot.fr>

28 rue de Vineuse, Paris 16^e

01 45 05 14 60

I-CAD

<https://www.i-cad.fr>

09 77 40 30 77



☀ **Ligue de protection des oiseaux (LPO)**

05 46 82 12 34
lpo-idf.fr

☀ **Les Dogs du parc des Guilands macadam dogs** (facebook)

☀ **Le Montreuillois Poilu** (facebook)

☀ **SRHM, Société régionale d'Horticulture de Montreuil**

<http://srhm.fr/>

☀ **Service médiation**

01 48 70 61 67
mediationsociale@montreuil.fr

☀ **30 millions d'amis**

01 56 59 04 44
30millionsdamis.fr

☀ **Perdus Trouvés**

<http://www.trouve-perdu.com>

☀ **Pet Alert**

<https://www.petalertfrance.com>

☀ **Police municipale**

01 48 70 69 16



LES SITES SUR L'ANIMAL EN VILLE

☀ **montreuil.fr**

Actions montreuilloises, plaidoyer montreuillois pour l'animal, la charte de l'apiculture, règlement parcs et squares, lexique animal en ville...

☀ **legifrance.gouv.fr**

Textes réglementaires, droits et obligations de l'animal.

☀ **agriculture.gouv.fr**

Déclaration des poulaillers, ruches, les NAC...

QR CODES & LIENS

Retrouver ici tous les documents de références sur l'animal en ville.



Plaidoyer montreuillois pour l'animal (2021)
le document



Signer en ligne le plaidoyer montreuillois pour l'animal



Charte de l'Apiculture à Montreuil (2018)



Charte de l'Arbre de Montreuil (2021)



Charte de la Construction pour une ville résiliente (2022)

